



**ALPES-DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°04-2022-005

PUBLIÉ LE 11 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence / Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des Alpes-de-Haute-Provence

04-2022-01-11-00001 - Arrêté 2022-011-001 du 11 janvier 2022 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes-de-Haute-Provence (2 pages) Page 3

04-2022-01-11-00002 - Arrêté 2022-011-002 du 11 janvier 2022 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes-de-Haute-Provence (2 pages) Page 6

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence

04-2022-01-11-00001

Arrêté 2022-011-001 du 11 janvier 2022 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes-de-Haute-Provence

Digne-les-Bains, le 11 janvier 2022

ARRÊTÉ N° 2022-011-001

portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté n° 2001-162-001 du 11 juin 2021 relatif au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence ;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 14 décembre 2021,

Vu l'arrêté n° 2001-350-001 du 16 décembre 2021 relatif à la composition du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence ;

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité technique ;

Arrête

Article 1er

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence

- Mme DURAND Anne-Marie, directrice départementale, présidente ;
- Mme COAT Gwenaëlle, directrice départementale du SGCD 04, en qualité de responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines ;
- Mme BRANCIARD Claire, conseillère de gestion, en qualité d'expert ;

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence :

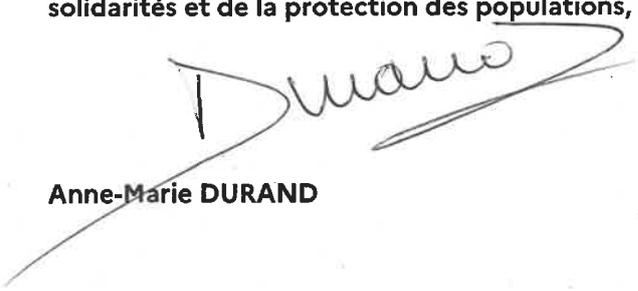
En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
M. MONNAIE François, représentant FO	Mme ROUX Sylvie, représentante FO
M. MITHIEUX Philippe, représentant FO	M. LATIL Benjamin, représentant FO
Mme VINCI Karine, représentante CGT	M. BERNARD Daniel, représentant CGT
Mme DELATOCHE Brigitte, représentante CGT	Mme WITCZAK Corine, représentante CGT

Article 3

L'arrêté n° 2019-070-001 du 11 mars 2019 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence est abrogé.

Fait à Digne les Bains, le 11 janvier 2022

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,


Anne-Marie DURAND

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence

04-2022-01-11-00002

Arrêté 2022-011-002 du 11 janvier 2022 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes-de-Haute-Provence

Digne-les-Bains, le 11 janvier 2022

ARRÊTÉ N° 2022-011-002

portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 16 ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de L'État ;

Vu l'arrêté n° 2021-162-002 du 11 juin 2021 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence ;

Vu l'arrêté n° 2021-350-002 du 16 décembre 2021 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence ;

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Arrête:

Article 1er

Sont nommés représentants de l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence

- Mme DURAND Anne-Marie, directrice départementale, présidente ;
- Mme COAT Gwenaëlle, directrice départementale du SGCD 04, en qualité de responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines ;
- Mme BRANCIARD Claire, conseillère de gestion, en qualité d'expert ;

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence :

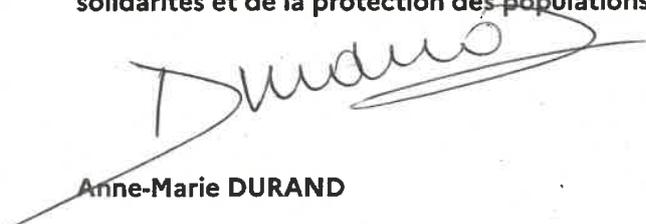
En qualité de membres titulaires:	En qualité de membres suppléants :
Mme ROUX Sylvie, représentante FO	M. MONNAIE François, représentant FO
M. LATIL Benjamin, représentant FO	M. MITHIEUX Philippe, représentant FO
M. ROY Damien, représentant CGT	M. PRAULT Jean-Christophe, représentant CGT
Mme FAURE Audrey, représentante CGT	Mme VINCI Karine, représentante CGT

Article 3

L'arrêté n° 2019-106-005 du 16 avril 2019 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Alpes de Haute Provence est abrogé.

Fait à Digne les Bains, le 11 janvier 2022

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,


Anne-Marie DURAND